

## Compte-rendu du conseil municipal du 15 mars 2018

**Présents** : Francis Laguerre, Daniel Alard, Gilbert Dupuy, Xavier de Ferluc, Patricia Laurent (secrétaire de séance) et Julie Porte-Traucque

Excusés : Pierrette Léro donnant procuration à Patricia Laurent – Pascal Philipp.

Absent : Rémi Piquemal.

### 1- Statut SDE09

Le projet de révision des statuts du SDE09 présentant notamment des compétences à la carte et l'intégration de St Quirc est validé par le conseil municipal.

### 2- Subvention aux associations

Subventions 2018 reconduites pour un montant global de 7320€ :

ACCA (150€), Amicale secrétaires de mairie (20€), Assoc. des Aînés Prayols/Montoulieu (550€), Comité des fêtes (4 000€), Foyer rural (500€), Truite ariégeoise (20€), Pétanque prayolaise (450€), RMF (800€), Prévention routière (30€), Anim 236 / trail quartz course pédestre (300€), Corde vocale (300€).

200€ sont réservés comme variable d'ajustement.

### 3- Salle polyvalente

Divers devis sont présentés (réfection goudron de la place de la mairie, ré agréage du sol de la salle, pose d'un revêtement de sol de type Gerflor et de plinthes, compteur électrique triphasé, chape de l'ancienne estrade, enduits façade sud et soubassement, construction d'un bar) d'un montant global d'environ 60 000€.

Les dommages occasionnés aux banquettes et aux étagères à l'arrière du bar sont à la charge de l'entreprise Hartmann, selon les termes du courrier reçu du cabinet d'architectes.

A ce jour, le chantier n'est pas en retard.

### 4- Préparation du budget 2018

Un point est fait sur les projets qui s'imposent pour cette année : travaux au Bernalou, remplacement de la glissière de sécurité, SDE09, ONF parcelle n°4, mur du verger du Carême, matériel d'outillage, PLU, achat terrains du cimetière, panneau indicateur vitesse entrée sud (montant global de 37 660€).

### 5- Prêts

Le Maire informe qu'il a dû engager une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne pour un maximum de 100 000 € afin d'honorer les factures au fur et à mesure en attendant les subventions et les autres prêts (taux : 1,5 %).

Il propose au Conseil de réfléchir de le mandater pour un prêt relais pour trois ans contracté auprès de La Poste en attendant de toucher la TVA des investissements liés au chantier de la salle et aux travaux de voirie. Accord à l'unanimité.

Au vu des dépenses à venir, il faudra réfléchir sur un emprunt complémentaire, son montant et sa durée (à traiter lors de l'élaboration du budget).

### 6- Questions diverses

L'implantation (ou pas) d'une troisième antenne relais fera l'objet d'une décision lors du prochain conseil municipal qui se tiendra le 10 avril à 18 heures.

La première tranche d'aménagement du projet «Au fil de l'eau» porté par la Communauté d'Agglo partirait de Bouychères en direction de Montgailhard, puis Prayols avec passerelle ? Coût 2 millions d'euros pour la première phase.

Un rappel de réglementation va être fait aux propriétaires de chiens suite à des plaintes d'habitants concernant les déjections canines dans le village.

La séance est levée à 20h45.